



Ce rapport, établi en application de l'article L2224-5 du code général des collectivités territoriales, et en réponse au décret n° 2000 – 404 du 11 mai 2000, présente <u>le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets de la communauté de communes Bugey-Sud</u>

Il synthétise les caractéristiques du service en 2019 et comprend des indicateurs d'ordre techniques et financiers qui concernent notamment les quantités collectées par flux de déchets, les équipements en service, les modes de valorisation et de traitement proposés. Les dépenses afférentes à la collecte et au traitement ainsi que les modalités de financement du service sont également détaillées.

Ce document sera présenté au Conseil Communautaire de la communauté de communes Bugey-Sud, conformément aux dispositions de l'article L1413-1 du code général des collectivités territoriales. Il devra également être transmis aux conseil municipaux de chaque communes membres qui devront prendre acte de ce rapport par délibération. Il est à disposition du public.

RAPPORT ANNUEL 2020

LES COMPETENCES

- > Collecte des Ordures Ménagères (OM)
- > Transfert des OM vers l'incinération et Traitement
- > Collecte sélective
- > Transfert des matières sélectives vers les exutoires et Traitement
- > Compostage
- > Déchetteries (Belley, Culoz, Virieu le Grand)
- > Co-Compostage des végétaux à la ferme
- > Prévention des déchets



- > 43 communes desservies 34 817 habitants
- > Une collecte OM qui a évolué du Porte-à-Porte aux Points de Proximité TRIMAX :

Collecte en Point de Proximité TRIMAX :

Collecte en conteneurs semi-enterrés et conteneurs enterrés pour tout le territoire de la CCBS.



Pour le quai de transfert à Belley, un quai optimisé :

LE TRANSFERT ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

Des installations performantes...

7 358 t OM transférées à Bourgoin Jallieu

17 145 tonnes de

déchets ont transité

installations de la CCBS

par les différentes

en **2020** dont

1 178 t DIB transférées à Chamoux sur Gelon pour la fabrication d'un combustible de substitution

Le reste du détail des tonnages des déchets ayant transités sur les installations de la CCBS se situe en page 9.



L'incinérateur à Bourgoin Jallieu (SITOM Nord Isère)

La communauté de communes Bugey-Sud adhère au Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SITOM Nord Isère). Ce dernier gère le traitement des déchets ménagers résiduels avec valorisation énergétique. Le SITOM regroupe aujourd'hui 212 communes de l'Isère, de l'Ain, du Rhône et de la Savoie, représentant 392 000 habitants (recensement INSEE 2011), et incinère plus de **170 000 tonnes de déchets par an**.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL :

Pour réduire la quantité des déchets ménagers...

> A ce jour 2 106 foyers sont équipés individuels



Nombre de composteurs vendus en 2020

25 € en déchetterie

de composteurs

Le compostage est la transformation des déchets fermentescibles par des micro-organismes en présence d'humidité et d'oxygène. Il permet d'obtenir un amendement organique naturel, nécessaire à la vie du sol.

Faire du compost, quels avantages?

- > Obtenir gratuitement un engrais naturel et éviter l'achat et l'utilisation d'engrais chimique.
- > Réduire le volume de sa poubelle, et ainsi limiter les coûts de gestion des déchets : moins de déchets à collecter et à traiter c'est moins de transport, moins d'incinération...

LE CO-COMPOSTAGE A LA FERME :

La valorisation des végétaux...

Baisse du tonnage par rapport à 2019

en raison de la période de fermeture pendant le COVID et la mise en place du contrôle d'accès en déchetteries au 01/07/2020

1 297 T de co-compost produites en 2020 (1 752 T en 2019)



Les végétaux reçus dans les déchetteries sont broyés, puis mélangés à du fumier de bovins. Après plusieurs retournements, le compost est épandu sur les prairies des agriculteurs du Bugey à Belley, Brens et St-Martin-de-Bavel.

DECHETTERIES:

100 048 visiteurs en 2020, soit 8 337 visites par mois



3 déchetteries : Belley, Culoz et Virieu le Grand réservées uniquement aux habitants de la Communauté de communes BUGEY SUD, soit une déchetterie pour 10 000 habitants.

Afin d'améliorer le service pour les usagers éloignés des déchetteries existantes, la CCBS a conventionné avec les territoires limitrophes :

Déchets volumineux acceptés et recyclés :

Flux	Destination
Gravats	Recyclage matériaux inertes
Ferraille et métaux non ferreux	S.M.E. Culoz
Bois de chaufferie	Chaufferie
Bois traité	Aggloméré Savoie Pan
Carton	Cartonnerie SAICA
Déchets électriques électroniques	Valorisation énergétique et recyclage
	métaux
Végétaux	Co compostage
Tout venant	Préparation combustible cimenterie
Pneus	Valorisation énergétique ALIAPUR
Déchets toxiques	Centre de regroupement Valespace,
	traitement tredi
Piles	Recyclage métaux Corépile
Huile de friture	Valorisation énergétique Trialp
Huile de moteur	Régénération
Polystyrène expansé	Récupération matière chantier valori
Capsules de Café Nespresso	Récupération matière alu SUEZ
Textiles	Récupération matière le Relais
Plâtre et Placoplâtre	Recyclage Nantet

Conventions avec autres collectivités	Nom déchetterie	Communes desservies	Nombre d'habitants
SICTOM de la région de Morestel	Avenières	Izieu/Brégnier	828
CC Plaine de l'Ain	Lhuis	Groslée-St-Benoît	1191
SICTOM du Guiers	St Genix sur Guiers	Murs/Géligneux	100
CC de Yenne	Yenne	Parves et Nattages	936
CC Haut Bugey Agglomération	Plateau d'Hauteville	Haut Valormey et Ruffieu	915

Bilan des entrées: 100 048 visites / an

Belley: 56 617 visites / an

⇒ moyenne : 4 718 visites / mois ⇒ soit – 32,19 % en 1 an

Virieu: 20 396 visites / an

⇒ moyenne : 1 700 visites / mois ⇒ soit – 17,48 % en 1 an

Culoz: 23 035 visites / an

⇒ moyenne : 1 920 visites / mois ⇒ soit – 23.41 % en 1 an

CONTROLE D'ACCES PAR LECTURE DE PLAQUE D'IMMATRICULATION



Opérationnel depuis le 1^{er} juillet 2020, le contrôle d'accès est un nouveau dispositif pour améliorer et moderniser le fonctionnement des déchetteries du territoire de la CCBS afin de :

- Fluidifier la circulation sur le quai.
- Sécuriser les dépôts en régulant le nombre de véhicules sur le quai.
- Améliorer le temps d'attente à l'entrée de la déchetterie.
- Permettre une facturation simplifiée pour les professionnels qui, selon la loi, doivent prendre en charge financièrement le coût de la collecte et du traitement de leurs déchets.
- Mieux accompagner les usagers dans leur geste de tri grâce à une plus grande disponibilité des gardiens.

LE FONCTIONNEMENT:

Les accès aux déchetteries sont fermés par une barrière. Une caméra lit la plaque d'immatriculation de l'usager et autorise l'accès au véhicule s'il est enregistré.

Tous les usagers doivent donc s'inscrire au préalable pour être reconnus et permettre l'ouverture des barrières.

L'accès est autorisé une première fois sans être inscrit mais il sera refusé les passages suivants.

L'accès aux déchetteries de Belley, Culoz et Virieu le Grand reste réservé exclusivement aux particuliers et professionnels domiciliés sur <u>le territoire de la communauté de communes Bugey-Sud</u>.

L'accès reste gratuit pour les particuliers dans la limite de 52 passages par an par foyer, avec un dépôt de 2 m³ maximum par passage. Au-delà des 52 passages annuels, le passage est payant.

L'accès est **payant pour les professionnels** dès le premier dépôt. Ils doivent s'acquitter d'une Redevance Spéciale en contactant le service Trimax de la communauté de communes Bugey-Sud.

BILAN 2020 DES TONNAGES SUR LES 3 DECHETTERIES DE BUGEY-SUD

BILAN DES TONNAGES							
ANNEE 2020							
	Totaux Kg/Hab						ion 2019 5 hab)
	BELLEY	VIRIEU	CULOZ	en tonnes	Kg / Hab (34 817)	Tonne	Kg / Hab
Ferraille	227,00	141,66	110,42	479,08	13,76	627	18,61
Carton	210,69	93,64	73,64	377,97	10,86	488	14,50
Bois	145,06	36,12	40,71	221,89	6,37	517	15,36
Bois dérivé	298,94	187,36	148,32	634,62	18,23	1 278	37,97
Végétaux	767,06	260,78	269,04	1 296,88	37,25	1 752	52,03
Huile végétale	2,39	0,87	0,76	4,02	0,12	3	0,10
DEEE	167,76	85,57	70,92	324,25	9,31	258	7,68
Textiles	35,24	20,21	9,06	64,51	1,85	87	2,58
Capsules café	1,61	0,58	0,54	2,73	0,08	3	0,09
Pneu	18,98	18,54	29,90	67,42	1,94	55	1,63
Huile moteur	8,28	5,76	2,79	16,83	0,48	23	0,68
Batteries	10,05	0,00	0,00	10,05	0,29	7	0,21
DDMénagers (ECO DDS)	11,78	5,77	5,42	22,97	0,66	24	0,70
DDS (pro hors ECO DDS)	24,27	8,11	10,09	42,47	1,22	44	1,32
Plâtre	98,58	50,66	43,64	192,88	5,54	309	9,18
Encombrants Valorisation énergétique	649,66	287,88	241,04	1 178,58	33,85	1 777	52,78
Eco-mobilier	310,21	144,20	142,88	597,29	17,16	558	16,59
TOTAL RECYCLE	2987,56	1347,71	1199,17	5534,44	158,96	7 810	232,01
Gravats	592,80	329,15	299,85	1 221,80	35,09	1 688	50,14
TOTAL C.E.T.	592,80	329,15	299,85	1 221,80	35,09	1 688	50,14
TOTAL	3580,36	1676,86	1499,02	6 756,24	194,05	9 498	282,15



EVOLUTION DES TONNAGES DECHETTERIES SUR 4 ANS

Tonnages Traitement	2017	2018	2019	2020	N / N-1
Ferraille	638,50	622,76	626,66	479,08	-23,55%
Papier-Carton	457,67	452,26	488,27	377,97	-22,59%
Bois	299,48	273,17	517,21	221,89	-57,10%
Bois dérivé	1 388,01	1 802,88	1 278,18	634,62	-50,35%
Végétaux	1 745,37	1 407,52	1 751,65	1 296,88	-25,96%
Textiles	108,10	103,63	86,84	64,51	-25,71%
Huile Friture	5,14	3,92	3,26	4,02	23,39%
Capsules café	2,55	1,36	2,91	2,73	-6,15%
DEEE	349,08	355,63	258,42	324,25	25,47%
Pneu	62,67	66,62	54,86	67,42	22,89%
Huile moteur	21,64	22,17	22,86	16,83	-26,38%
Batteries	16,46	16,39	7,01	10,05	43,41%
Hors ECO DDS	27,84	28,61	44,44	42,47	-4,44%
Eco DDS	35,23	33,67	23,59	22,97	-2,64%
Plâtre	160,48	375,70	308,94	192,88	-37,57%
Encombrants	1 468,84	1 673,94	1 776,69	1 178,58	-33,66%
Eco-mobilier	0,00	0,00	558,48	597,29	6,95%
TOTAL RECYCLE	6 787,05	7 240,23	7 810,27	5 534,44	-29,14%
Gravats	1 735,31	1 513,50		1 221,80	
TOTAL C.E.T.	1 735,31	1 513,50		1 221,80	
TOTAL	8 522,36			6 756,24	

- > Tonnages en baisse de 28,87 % grâce à la mise en place du contrôle d'accès
- > 6 756 Tonnes en 2020 équivalent à 194 kg / hab /an

BILAN DES ACTIONS DE REDUCTION ET DE VALORISATION DES DECHETS



	20	18	2019		2019		2020		Evolution des tonnages	
	Tonne	Kg / Hab /an 33 665 hab	Tonne	Kg / Hab /an 33 665 hab	Tonne	Kg / Hab /an 34 817 hab	2019/2020			
ОМ	6 968	206,98	6 881	204,40	7 358	211,33	→ 6,93%			
Déchetteries	8 754	260,02	9 498	282,13	6 756	194,04	-28,87%			
Collecte sélective										
- Emballages Ménagers Recyclables	642	19,1	736	21,9	825	23,7	12,07%			
- Journaux Magazines, Prospectus	734	21,8	754	22,4	687	19,7	-8,86%			
- Verre	1 357	40,3	1 328	39,5	1 519	43,6	14,37%			
TOTAL	18 455	548,2	19 197	570,2	17 145	492,4	→ 10,69%			

On note une augmentation globale des tonnages sur l'ensemble des flux à l'exception des journaux et des apports en déchetteries.

En 2020 : Augmentation de la population de + 3,2 % par rapport à 2019

BILAN PLAN DE PREVENTION DECHETS **2020**

La CCBS poursuit son engagement auprès du Conseil Départemental de <u>l'Ain avec un pl</u>an local de prévention des déchets

Le Broyage des végétaux à domicile en partenariat avec LES BRIGADES VERTES :



> **76** interventions de broyage en **2020**, 59 en 2019, 59 en 2018, 68 en 2017, 53 en 2016, 68 en 2015, 72 en 2014, 14 en 2013

Le compostage collectif en partenariat avec J'ART D'AIN PARTAGES :



> Soit 20 établissements équipés au total depuis 2014 : Ecole Montessori du Valromey, Collège et Lycée du Bugey, Collège du Valromey, Le Collège Henri Dunand à Culoz, Maison St Anthelme à Belley, Foyer Clos Lambert à Artemare, ESAT à Virieu le Petit, Jardins Familiaux de la Rodette à Belley, Centre Social de Belley, la Maison de l'Enfance « Le Grand Logis » à St Martin de Bavel, la Résidence « Les Millepertuis » à Belley + 1 site supplémentaire à la Gendarmerie de BELLEY, la commune de Colomieu, la Résidence « Ameyzieu » à Talissieu, les Immeubles « Brillat Savarin » à Belley, la maison du Marais à Ceyzérieu, la résidence « la Croix du Sud » à Belley, le Chalet « Le Gueroz » à Haut-Valromey, l'école Sainte Anne à Belley

Manifestations éco-responsables :



> Aucune manifestation éco-responsable en raison du COVID

Récupération de matériel en partenariat avec SIAFM :



> SIAFM : subvention versée par la CCBS pour le transport d'un conteneur de 77 m3 de matériel à Madagascar

Action couches lavables :



- > Proposition de location de couches lavables aux familles
- > 3 formations couches lavables en 2020 en visioconférence

Partenariat avec la Ressourceries « Les Valoristes Bugey Sud » :



- > VBS : soutient financier au moyen d'une subvention d'un montant de 15 000 € versée par la CCBS
- > Présence sur les 3 déchetteries des valoristes pour récupération de matériels que les habitants du territoire de la CCBS souhaitent leur donner plutôt que de les destiner à l'incinération

Remerciements au Conseil Départemental de l'Ain pour la subvention perçue au titre du Plan de Prévention Déchets (versement en 2021)



LES INDICATEURS FINANCIERS :

Maintien du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à 7,99 %

Montant des dépenses de fonctionnement pour l'année 2020 : 3 924 585.60 €

Modalité d'exploitation : Prestataires de service

Montant annuel versé aux prestataires de marchés :

Collecte OM: 635 760,55 € 717 875,40 € Déchetteries: Collecte sélective : 337 183,43 € Centre de tri: 189 766,23 € Quai de transfert : 224 085,22 € Incinération (SITOM N.I.) hors marché: 997 287,78 €



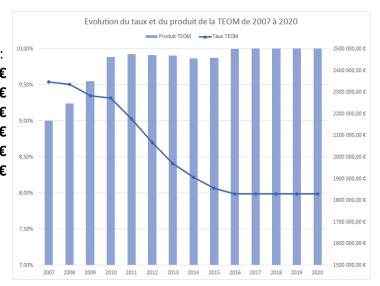
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Redevances Spéciales



216 706,22 €/an, soit environ 6,22 €/hab/an (34 8017 habitants)

Moyens humains du service TRIMAX au quotidien : 3 E.T.P (Equivalents Temps Pleins)

- → Un responsable de service
- → Une assistante (administrative et comptable)
- → Une assistante en CDD jusqu'au 30/06/2020 (pour validation des inscriptions pour le contrôle d'accès en déchetteries)
- → Une chargée de mission depuis le 01/08/2020 recrutée pour seconder le responsable du service dans ses tâches techniques





COMPTE ADMINISTRATIF 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé dépenses	Montant en €	%
Collecte des ordures ménagères	635 760,55	16,20%
Traitement des ordures ménagères	997 287,78	25,41%
Déchetteries	717 875,40	18,29%
Co-compostage	61 904,61	1,58%
Collecte sélective et tri	526 949,66	13,43%
Accueil, gestion et transport quai SIVOM	224 085,22	5,71%
Intérêts des Emprunts & opérations financières	30 823,52	0,79%
Charges à caractère général	262 181,94	6,68%
Frais de personnel	140 821,41	3,59%
Contributions diverses + subvention associations	90 975,02	2,32%
Amortissements et écritures immobilisations	235 920,49	6,00%
TOTAL	3 924 58,60	100%

Résultat de fonctionnement 2020 sans reprise excédent antérieur : - 30 003,36 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé recettes	Montant en €	%
TEOM	2 975 938,00	69,14%
Subv Conseil Départemental – Plan Prévention déchets	-	0,00%
Amortissements	-	0,00%
Dépôts sauvages, vte composteurs, divers	11 138,64	0,26%
Excédent reporté	409 935,21	9,52%
Subv éco emballages,eco folio, éco DDS	409 718,99	9,52%
Repreneurs matières	137 742,56	3,20%
Recyclage et valorisation végétaux communes	14 305,00	0,33 %
Redevances spéciales entreprises et campings	345 739,05	8,03%
TOTAL	4 304 517,45	100%

INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé dépenses	Montant en €	%
Déficit d'investissement		0,00%
Fournitures conteneurs semi-enterrés	75 692,23	19,63%
Travaux mise en place conteneurs semi-enterrés	16 416,85	4,26%
Travaux aménagement déchetteries	97 813,23	25,37%
Equipement déchetteries	9 727,24	2,52%
Capital emprunt quai	185 882,70	48,22%
TOTAL	385 532,25	100%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé recettes	Montant en €	%
Exédent antérieur	75 493,31	11,36%
FCTVA	321 427,00	48,37%
Subvention tx déchetteries + CSE	31 660,00	4,77%
Amortissements et écritures immo	235 920,49	35,50%
TOTAL	664 500,80	100%

REDEVANCES SPECIALES:

Les chiffres clés 2020



La collecte des papiers de bureaux

137 établissements concernés

(même nombre d'adhérents que pour l'année 2019 car arrêt prestation pour 4 adhérents, mais moins de corbeilles collectées).

Tarif : **30** € la corbeille collectée, tarif inchangé depuis 2008.

Nombre adhésions 2020: 4

Montant effectivement perçu au titre de :

2020 : 13 625 €

Pour mémoire 2019 : 16 640 €

ENTREPRISES

Nombre d'entreprises assujetties à la redevance :

74 entreprises ayant adhéré à la collecte « Gros Producteurs » en bacs ou avec accès à la trappe « Gros Producteurs » des conteneurs ordures ménagères

Montant du rattachement de recettes au titre de l'année 2020 (facturation réelle faite sur 2021 du fait du COVID) :

332 114,05 €

CAMPINGS

Liste des campings asujettis à la redevance :

Artemare, Brégnier-Cordon, Champagne en Valromey, Culoz, Massignieu-de-Rives, Murs-et-Gélignieux, Songieu et Virieu-le-Grand.

Montant effectivement perçu au titre de 2020 :



Exonération en raison du COVID par décision du Président afin de soutenir les acteurs économiques durement touchés par la crise sanitaire, et de faciliter la reprise économique.

Pour mémoire 2019 : 9 720 €

LISTE ANNUELLE DES MARCHES ATTRIBUES EN 2020

Le tableau ci-après retrace les résultats des différentes consultations lancées en 2020 par la CCBS, en vue de retenir, après mise en concurrence et détermination du meilleur rapport qualité-prix, diverses entreprises pour la réalisation de ses activités.

LISTE ANNUELLE DES MARCHES ATTRIBUES EN 2020

COLLECTE SELECTIVE DES CONTENEURS D'APPORTS VOLONTAIRES

Objet	Date du marché	Attributaires	Code postal attributaire	Montant H.T.
Lot 1 : Emballages ménagers	22/10/2020	Groupement SIBUET Environnement/SME Environnement	73390 CHAMOUX SUR GELON	204 608,00 € H.T. annuel (montant estimé)
Lot 2 : Journaux, magazines et prospectus	22/10/2020	SIBUET Environnement	73390 CHAMOUX SUR GELON	41 412,00 € H.T annuel (montant estimé)
Lot 3 : Verre	22/10/2020	SME Environnement	84000 AVIGNON	73 836,80 € H.T annuel (montant estimé)

ORIENTATIONS 2021: SERVICE TRIMAX

Collecte des ordures ménagères en conteneurs semi-enterrés

- > Ajustement des besoins
- > Préparation passation nouveau marché

Collecte Gros Producteur

> Optimisation de la collecte Gros Producteur

Plan prévention déchets 2021 : « Territoire zéro déchet zéro gaspi »

- > Développement du compostage individuel
- > Broyage des végétaux à domicile
- > Manifestations éco-responsables
- > Récupération de matériel pour les enfants de Madagascar (association SIAFM)
- > Collecte des papiers de bureau
- > Location de couches lavables
- > Subvention VBS

Contrôle d'accès déchetterie

> Gestion des inscriptions

Actions de sensibilisation au tri

> Renouvellement des interventions d'un intervenant pour la sensibilisation au tri dans les écoles

Prise en compte contrainte budgétaire

> Déficit structurel diagnostiqué depuis la prise de compétence en lien avec les investissements TRIMAX et remise aux normes des déchetteries

Suivi de la décharge des Erruts

- > Mise en conformité du site en rapport avec les remarques de la DREAL
- > Suivi du bureau d'études dans ses missions
- > Mise en place d'un plan de gestion du site

ABREVIATIONS ET SIGLES

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

B.O.M: Benne Ordures Ménagères **C.C.**: Communauté de Communes

C.E.T.: Centre d'Enfouissement Technique

CS: Collecte Sélective

D3E (DEEE) : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DASRI: Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

D.D.M: Déchets Dangereux Ménagers

D.I.B.: Déchet Industriel Banal **D.M.S.**: Déchets Ménagers Spéciaux

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et

du Logement

ELA: Emballage pour liquide alimentaire **E.M.R.**: Emballages Ménagers Recyclables

EX. : Exercice

F.M.A: Fonds Mouvant Alternatif

J.M.P.: Journaux Magazines Prospectus

OM : Ordures Ménagères

PàP : Porte à Porte

PAV: Point d'Apport Volontaire

PEHD: (Flacons plastique) Polyéthylène Haute Densité : (Bouteilles plastique) Polyéthylène Téréphtalate

RRA: Région Rhône-Alpes

Horaires des déchetteries

Horaires d'été à Belley :

Du lundi au samedi De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horaires d'été à Virieu le Grand :

Lundi, mercredi et jeudi De 14h00 à 19h00 Mardi, vendredi et samedi De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horaires d'été à Culoz :

Mardi, jeudi et vendredi De 14h00 à 19h00 Lundi, mercredi et samedi De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Horaires d'hiver 3 déchetteries :

Les déchetteries ferment à 17h30 au lieu de 19h00. Les changements d'horaires (été/hiver) se calquent sur les changements d'heure (passage heure d'été / heure d'hiver).

[Fermé les jours fériés]

La CCBS remercie:

Les agents du service TRIMAX pour leur gestion du service au quotidien ;

Tous les habitants de son territoire qui participent à la bonne gestion des déchets en respectant les consignes de tri ;

Les élus locaux et agents municipaux qui contribuent à faire circuler les messages favorisant la valorisation et le recyclage ;

